



LES DÉBUTS DE PROGANA (ANNÉES '70 – '80)

La coopérative PROGANA voit le jour en Suisse romande en 1972. Le 25 mai 1981, PROGANA fonde, avec le FiBL, Demeter, Biofarm et Bioterra l'Association Suisse des Organisations de l'Agriculture Biologique (ASOAB) à Bâle, qui prendra en 1997 le nom de BIO SUISSE. (Magali Estève, 2017)

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE PROGANA AUJOURD'HUI (2020)

PROGANA a pour but initial de sauvegarder, par le moyen de l'entraide coopérative, les intérêts de ses membres en développant et diversifiant la production agricole biologique suisse ; et en développant et diversifiant la transformation et la commercialisation de tous les produits suisses certifiés bio. PROGANA s'efforce d'organiser et de coordonner les activités relatives à la mise en marché des produits agricoles biologiques bruts, semi-transformés et transformés. PROGANA soutient les activités de ses membres, en apportant des solutions pour l'écoulement et la valorisation de tous les types de produits susmentionnés. Dans ses activités, PROGANA s'efforce de promouvoir l'éthique de l'agriculture biologique et du respect de l'environnement ; promouvoir les valeurs du commerce équitable ainsi que celles du développement durable et de l'entraide coopérative.

PROGANA est aujourd'hui une coopérative avec de multiple fonctions :

LE LAIT BIO

- Organe d'affiliation obligatoire pour tous les producteurs de lait bio bourgeon de Suisse romande
- Regrouper les producteurs de lait bio au sein d'une organisation pour que cette dernière puisse transmettre leurs données de production à Bio Suisse afin de garantir un marché transparent
- Comparer de manière objective les prix des différents acheteurs et permettre de négocier efficacement de meilleures conditions de prix pour ses membres
- Entretenir des partenariats étroits avec les 4 principaux acheteurs de lait industriel bio en Suisse romande (Crema, LRG, Milco, ELSA) ainsi qu'avec divers transformateurs comme des fromageries de Gruyère, Vacherin et l'Étivaz
- De par le mandat de Bio Suisse, établir tous les certificats d'affiliations des producteurs de lait bio affiliés chez PROGANA (env. 340 producteurs)
- Collecter chez les transformateurs de lait les contributions déduites des producteurs de lait industriel bio pour les activités de marketing et les envoyer à Bio Suisse après déduction d'une petite rétribution
- Commission de lait de PROGANA (7 membres) : Se retrouver 2-3 fois par année pour discuter de sujets importants pour les producteurs de lait bio de Suisse romande et se tenir à disposition pour tout conseil de marché
- Un producteur de chaque transformateur de lait et quelques Interprofessions en Suisse romande siège au sein de notre commission de lait
- Un membre de la commission lait de PROGANA fait partie du groupe spécialisé Lait chez Bio Suisse et participe 5 fois par année aux réunions de celui-ci. Il participe également 2 fois par année à la Table ronde de la branche laitière bio entre les OLB, transformateurs, partenaires commerciaux, associations de producteurs, Interprofessions etc.), organisée par Bio Suisse

LES GRANDES CULTURES BIO

- Un membre du Conseil d'Administration de PROGANA siège actuellement au groupe spécialisé des Grandes Cultures chez Bio Suisse et participe 6 fois par année aux réunions de celui-ci. Il participe également 2 fois par année à la Table ronde de la branche des céréales panifiables et

des céréales fourragères entre les transformateurs, les représentants des partenaires commerciaux des céréales bios, les associations de producteurs, etc.), organisée par Bio Suisse.

- Entretien de partenariats étroits avec le Moulin Rytz à Biberen et les Moulins Chevalier à Cuarnens et se tenir à disposition des producteurs intéressés pour tout conseil de culture
- Un membre du Conseil d'administration de PROGANA siège au comité de pilotage « Avenir Moulins Chevalier » qui veut assurer la pérennité des Moulins Chevalier dans des conditions satisfaisantes pour tous les intéressés (vendeur, potentiel acheteur, paysans clients).

LES FOURRAGES GROSSIERS ET LA PROTÉINE À BASE D'HERBE

- Partenariat étroit avec le Séchoir à herbe d'Orbe depuis 2017 et depuis 2019 avec le Séchoir à herbe de Tavel afin de promouvoir :
 1. La production indigène de fourrage grossier bio en vue des nouvelles directives de Bio Suisse sur l'alimentation des ruminants à partir du 01.01.2022 et
 2. La production indigène de protéines bio à base d'herbe pour remplacer les importations de soja bio d'outre-mer
 3. Mise en contact entre paysans producteurs de fourrage et détenteurs de ruminants
- Organiser des journées d'information et d'échange pour les producteurs et acheteurs de fourrage grossier bio
- Faire profiter ses membres sociétaires qui sont intéressés par un premier séchage de fourrage au Séchoir d'Orbe d'une remise unique de CHF 5.-/quintal sec pour le travail de séchage
- Tenir des stands d'information avec le Séchoir d'Orbe lors de journées d'information sur la thématique de l'affouragement des ruminants (Journées Swiss-No Till à Senarclens VD en 2018, Journée Grandes Cultures à Münsingen BE et Agro FRI-CNAV à Nods BE en 2019)
- Fédérer les producteurs de luzerne romands sous une certification de qualité autour de sa marque protégée « PROGANA Bio Romandie » (en cours de développement)

LA PRODUCTION DE SOJA ALIMENTAIRE / FOURRAGER / SEMENCE

- En collaboration avec le Moulin Rytz AG, développer dans les années 2005-2010 le marché du soja bio pour la production de tofu bio bourgeon pour l'entreprise Noppa AG.
- Garantir un prix équitable de Fr. 220.- par dt pour du soja alimentaire bio bourgeon et de CHF 105.- par dt (+ CHF 35.- de contribution Bio Suisse) pour du soja fourrager bio bourgeon
- Rechercher des producteurs de semences bio avec le Moulin Rytz (par Saatuchtgenossenschaft Düdingen et Association des Sélectionneurs Moudon) afin de promouvoir le « Swissness » des produits et de gérer les quantités
- Assurer le lien entre les producteurs de soja bio et le Moulin Rytz et détenir une fonction de contrôle auprès de ce dernier
- Une fois par année, en tant que représentant des producteurs, coordonner les conditions de contrat ainsi que la distribution des contingents de production avec le Moulin Rytz et défendre les intérêts des producteurs vis-à-vis le Moulin Rytz et les acheteurs de soja bio
- Offrir aux producteurs sous contrat avec le Moulin Rytz des conseils sur la planification des cultures, le choix des variétés et l'acquisition du soja bio
- Sur demande et en collaboration avec le Moulin Rytz, Agroscope, le FiBL et les services de conseils agricoles cantonaux, organiser des visites de culture de soja une à deux fois par année et/ou des essais variétaux

ACTIVITÉS AU SEIN DE BIO SUISSE ET AUTRES ACTIVITÉS

- Trouver des débouchés intéressants pour les produits agricoles bio des producteurs, spécialement dans le cadre de la commercialisation en gros et en demi-gros (projets en cours)
- Evaluer si les souhaits des producteurs sont en adéquation avec les possibilités des acheteurs et vice-versa. Diversifier les canaux d'écoulement, dans le but d'éviter que seuls quelques acheteurs dominants se partagent le marché. Permettre à ses coopérateurs de participer le plus étroitement possible à la commercialisation de leurs productions
- Collaborer étroitement avec les conseillers bio, les organisations bio cantonales, le FiBL et toutes les organisations qui travaillent au développement de l'agriculture bio
- Permettre en tant qu'invité permanent au GT bio l'échange, une meilleure connaissance des activités et conditions de l'agriculture biologique dans les différentes régions et réaliser des projets pour le développement de l'agriculture biologique
- Aiguiller les producteurs en recherche de nouveaux débouchés pour leurs productions grâce à son vaste réseau et à sa bonne connaissance du marché bio de Suisse romande
- Envoyer un délégué 2 fois par année à Olten aux Assemblées des délégués chez BIO SUISSE et avoir une influence sur l'exécution de recours ou de motions en provenance d'Organisations membre romandes
- Envoyer 2 fois par année un ou plusieurs représentants à la réunion des Organisations membres romands afin de discuter de sujets importants pour la Suisse romande et afin d'échanger avec les autres organisations romandes en vue des votations ou élections à l'Assemblée des délégués BIO SUISSE
- Le président de PROGANA se déplace 3 fois par année à Olten pour assister aux Conférences des présidents de BIO SUISSE afin de discuter de sujets importants concernant les organisations membres
- Se réunir 3 fois par année au Conseil d'administration et en cas de besoin, tenir des téléconférences pour discuter de sujets urgents sans obliger les membres de se déplacer
- Engager, afin de soulager le Conseil d'administration, une gérante à 60% qui s'occupe de toute l'administration, des traductions, des entretiens avec producteurs à la recherche d'informations, de l'établissement chronophage de documents comme des PV de séance, des rapports, les quelques 340 attestations d'affiliation pour les producteurs de lait, du budget de la coopérative, du courrier, des parts sociales etc. Elle s'occupe également de la gestion du courrier électronique et du site internet, de tous les paiements et de l'établissement de factures, des newsletter, du suivi et de la gestion de projets de développement
- Entretenir un partenariat étroit avec l'Institut Agricole de Grangeneuve qui met à disposition des locaux et gère d'une manière professionnelle la comptabilité de PROGANA

Grangeneuve, le 1^{er} janvier 2020



Yvonne Brunner, Gérante